CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

NOM de famille : .....

Enfant 1 : ..... Classe : .....

Enfant 2 : ..... Classe : .....

Enfant 3 : ..... Classe : .....

Enfant 4 : ..... Classe : .....

Inscriptions demandées : ○ Cantine ○ Périscolaire

Commentaire : .....

.....

DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE 2025/2026

Accueil périscolaire et cantine de la Mairie de SERGY

Commune de Sergy

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Le règlement intérieur lu et signé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La copie du carnet de vaccination
- La fiche sanitaire de liaison (une fiche à remplir par enfant inscrit)
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile et/ou individuelle de l'année scolaire 2025 / 2026
- La copie intégrale de l'avis d'imposition 2024 pour chaque membre du foyer ou pour les déclarants non imposables ou travailleurs indépendants fournir les 3 derniers justificatifs de revenus[2]
- La copie de l'extrait du jugement de divorce précisant les conditions de garde, le cas échéant
- Un RIB : pour les parents qui souhaitent régler leurs factures par prélèvement bancaire

NOTICE D'INSCRIPTION DOSSIER
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CANTINE 2025/2026

Pour la bonne organisation de la rentrée scolaire 2025/2026, le dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives déposé **avant le 20 juin 2025** aux permanences suivantes :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 16h00 à 18h30

Mercredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

DÉLAI DE PRÉVENANCE

Pour toute modification ou inscription occasionnelle des accueils périscolaires (matin et soir) et/ou de la cantine, les parents sont tenus de prévenir le service au plus tard **le jeudi précédant la semaine d'inscription par courrier électronique :**

- **Pour l'accueil périscolaire :** periscolaire@sergy.fr
- **Pour la cantine :** cantine@sergy.fr

FACTURATION

Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, la facturation s'effectue à l'heure et toute heure commencée est due. Les factures sont envoyées chaque mois par courrier électronique via le logiciel **BL Citoyen** dans un délai maximum de **15 jours après la période concernée.**

Le paiement se fera dans le mois qui suit la réception du courrier électronique par les modes de paiement suivants : carte bancaire, prélèvement bancaire ou chèque.

En cas de garde alternée, il est demandé de produire **deux dossiers distincts** afin d'éviter toute confusion lors de la facturation.

En cas de non-paiement, le recouvrement des sommes impayées sera assuré par le Trésor Public et l'exclusion de l'enfant pourra être prononcée par les services de la Mairie.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE

Situation Familiale (marié, divorcé, concubinage....) : ..... Nombre d'enfants : .....

REDEVABLE PRINCIPAL

Autorité parentale : ○ Oui ○ Non

NOM / Prénom :.....

Lien de parentalité avec l'enfant :.....

Adresse :.....

.....

.....

Téléphone portable : .....

Téléphone fixe : .....

@ :.....

.....

Nom et téléphone de l'employeur :.....

.....

.....

CONJOINT

Autorité parentale : ○ Oui ○ Non

NOM / Prénom :.....

Lien de parentalité avec l'enfant :.....

Adresse :.....

.....

.....

Téléphone portable : .....

Téléphone fixe : .....

@ :.....

.....

Nom et téléphone de l'employeur :.....

.....

.....

Quotient familial (*Revenu fiscal de référence / nombre de parts*) : .....

12

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

AUTORISATION POUR PHOTOS ET VIDÉOS

Je soussigné(e), Madame, Monsieur..... donne mon accord pour que mon (mes) enfant(s) puisse(nt) apparaître sur des photos ou vidéos destinées à être diffusées dans la presse à l'occasion de manifestations internes (semaine du goût, ateliers…).

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

- Je soussigné(e), Madame ou Monsieur..... certifie avoir souscrit une assurance extrascolaire.
- J'atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service accueil periscolaire de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation professionnelle, situation familiale…).
- Je reconnais également avoir pris connaissance du règlement intérieur du service accueil périscolaire et l'accepter.

Signature :

FICHE D'URGENCE

AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur..... autorise la mairie de Sergy (Service accueil périscolaire et cantine) à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé de mon enfant/mes enfants, y compris le transporter à l'hôpital le plus proche ou le plus adapté à son état.

La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'en étant accompagné de sa famille.

Dans l'attente de mon arrivée, j'autorise l'établissement hospitalier à donner à mon enfant tous les soins que nécessiterait son état, y compris l'autorisation d'anesthésie ou d'intervention chirurgicale.

A Sergy, le ……/……/…… **Signature :**

PROBLÈMES DE SANTÉ / ALLERGIES ALIMENTAIRES

Votre enfant a un trouble de la santé nécessitant :

- Une prise de médicaments
- Un accueil en panier repas pour la restauration scolaire :

Vous devez prendre contact auprès de la direction de l'école afin de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). La Direction de l'école remet le PAI au service cantine. Un délai de traitement est nécessaire avant l'accueil de votre enfant. Un double du PAI est remis au responsable du service cantine. Il est obligatoire de fournir une trousse d'urgence associée à la prescription médicale pour les temps périscolaires.

RAPPEL :

Si un enfant suit un traitement régulier, il peut être admis exceptionnellement sur présentation d'un certificat médical attestant que l'enfant est apte à nos services. Un médicament ne pourra être administré que sur présentation de l'ordonnance et de façon exceptionnelle.

Les médicaments doivent être apportés dans leur boîte d'origine, avec la notice explicative ainsi que la posologie. Le nom et le prénom de l'enfant devront être inscrits sur la boîte. Ils sont confiés au responsable du service accueil périscolaire.

FICHE INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

ENFANT 1

NOM et prénom de l'enfant 1 : .....

Sexe : ◯ Fille ◯ Garçon Classe : .....

Régime particulier : .....

SANTÉ

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT (toutes les cases doivent être cochées)
Toute évolution de l'état de santé de votre enfant en cours d'année devra être communiquée

L'accueil de votre enfant nécessite-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour 2025/2026 : ◯ OUI ◯ NON

- Allergie alimentaire ◯ OUI ◯ NON
- Asthme et autre pathologie… ◯ OUI ◯ NON
- Pour les activités scolaires et périscolaires ◯ OUI ◯ NON

Contactez la direction de l'école afin de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

RESTAURATION SCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

◯ **LUNDI**	◯ **MARDI**	◯ **MERCREDI**	◯ **JEUDI**	◯ **VENDREDI**

ACCUEIL PERISCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 12h00*	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30
◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30		◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30
◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30	◯ 13h30 - 18h00**	◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30

** Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 9h00, départ entre 11h30 et 12h ou 13h30 si repas pris à la cantine*
*** Accueil à partir de 11h30 à 12h00 si repas pris à la cantine sinon 13h30, départ entre 17h00 et 18h00*

AUTORISATION À SORTIR SEUL

◯ Est autorisé(e) à sortir seul(e) ◯ N'est pas autorisé(e) à sortir seul(e)

Citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

FICHE INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

ENFANT 2

NOM et prénom de l'enfant 2 : .....

Sexe : ◯ Fille ◯ Garçon Classe : .....

Régime particulier : .....

SANTÉ

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT (toutes les cases doivent être cochées)
Toute évolution de l'état de santé de votre enfant en cours d'année devra être communiquée

L'accueil de votre enfant nécessite-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour 2025/2026 : ◯ OUI ◯ NON

- Allergie alimentaire ◯ OUI ◯ NON
- Asthme et autre pathologie… ◯ OUI ◯ NON
- Pour les activités scolaires et périscolaires ◯ OUI ◯ NON

Contactez la direction de l'école afin de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

RESTAURATION SCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

◯ **LUNDI**	◯ **MARDI**	◯ **MERCREDI**	◯ **JEUDI**	◯ **VENDREDI**

ACCUEIL PERISCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 12h00*	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30
◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30		◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30
◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30	◯ 13h30 - 18h00**	◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30

** Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 9h00, départ entre 11h30 et 12h ou 13h30 si repas pris à la cantine*
*** Accueil à partir de 11h30 à 12h00 si repas pris à la cantine sinon 13h30, départ entre 17h00 et 18h00*

AUTORISATION À SORTIR SEUL

◯ Est autorisé(e) à sortir seul(e) ◯ N'est pas autorisé(e) à sortir seul(e)

Citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

FICHE INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

ENFANT 3

NOM et prénom de l'enfant 3 : .....

Sexe : ◯ Fille ◯ Garçon Classe : .....

Régime particulier : .....

SANTÉ

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT (toutes les cases doivent être cochées)
Toute évolution de l'état de santé de votre enfant en cours d'année devra être communiquée

L'accueil de votre enfant nécessite-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour 2025/2026 : ◯ OUI ◯ NON

- Allergie alimentaire ◯ OUI ◯ NON
- Asthme et autre pathologie… ◯ OUI ◯ NON
- Pour les activités scolaires et périscolaires ◯ OUI ◯ NON

Contactez la direction de l'école afin de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

RESTAURATION SCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

◯ **LUNDI**	◯ **MARDI**	◯ **MERCREDI**	◯ **JEUDI**	◯ **VENDREDI**

ACCUEIL PERISCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 12h00*	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30
◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30		◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30
◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30	◯ 13h30 - 18h00**	◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30

** Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 9h00, départ entre 11h30 et 12h ou 13h30 si repas pris à la cantine*
*** Accueil à partir de 11h30 à 12h00 si repas pris à la cantine sinon 13h30, départ entre 17h00 et 18h00*

AUTORISATION À SORTIR SEUL

◯ Est autorisé(e) à sortir seul(e) ◯ N'est pas autorisé(e) à sortir seul(e)

Citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

FICHE INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE

ENFANT 4

NOM et prénom de l'enfant 4 : .....

Sexe : ◯ Fille ◯ Garçon Classe : .....

Régime particulier : .....

SANTÉ

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT (toutes les cases doivent être cochées)
Toute évolution de l'état de santé de votre enfant en cours d'année devra être communiquée

L'accueil de votre enfant nécessite-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour 2025/2026 : ◯ OUI ◯ NON

- Allergie alimentaire ◯ OUI ◯ NON
- Asthme et autre pathologie… ◯ OUI ◯ NON
- Pour les activités scolaires et périscolaires ◯ OUI ◯ NON

Contactez la direction de l'école afin de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

RESTAURATION SCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

◯ **LUNDI**	◯ **MARDI**	◯ **MERCREDI**	◯ **JEUDI**	◯ **VENDREDI**

ACCUEIL PERISCOLAIRE

COCHER LE/LES JOURS DE VOTRE CHOIX

◯ Inscription régulière ◯ Inscription occasionnelle

Si garde alternée : ◯ Semaines paires ◯ Semaines impaires

LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 12h00*	◯ 07h30 - 08h30	◯ 07h30 - 08h30
◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30		◯ 16h30 - 17h30	◯ 16h30 - 17h30
◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30	◯ 13h30 - 18h00**	◯ 16h30 - 18h30	◯ 16h30 - 18h30

** Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 9h00, départ entre 11h30 et 12h ou 13h30 si repas pris à la cantine*
*** Accueil à partir de 11h30 à 12h00 si repas pris à la cantine sinon 13h30, départ entre 17h00 et 18h00*

AUTORISATION À SORTIR SEUL

◯ Est autorisé(e) à sortir seul(e) ◯ N'est pas autorisé(e) à sortir seul(e)

Citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

NOM / Prénom / n° téléphone : .....

TARIFS DU SERVICE CANTINE ET PÉRISCOLAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

	ENFANCE *Enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire*									
TRANCHE	CANTINE TARIF PAR REPAS				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI TARIF HORAIRE SANS REPAS				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE TARIF HORAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	
	RÉGULIER	OCCASIONNEL	EXCEPTIONNEL	PAI	DEMI-JOURNÉE		JOURNÉE			
					RÉGULIER	OCCASIONNEL	RÉGULIER	OCCASIONNEL	RÉGULIER	OCCASIONNEL
A	2,50 €	3,00 €	3,75 €	1,55 €	4,76 €	5,71 €	9,60 €	11,52 €	2,00 €	2,40 €
B	3,25 €	3,90 €	4,87 €	2,00 €	7,02 €	8,42 €	11,70 €	14,04 €	2,50 €	3,00 €
C	4,75 €	5,70 €	7,12 €	2,95 €	8,34 €	10,00 €	13,90 €	16,68 €	3,00 €	3,60 €
D	6,25 €	7,50 €	9,37 €	3,90 €	9,30 €	11,16 €	15,50 €	18,60 €	3,50 €	4,20 €
E	7,75 €	9,30 €	11,62 €	4,80 €	10,86 €	13,03 €	18,10 €	21,72 €	4,00 €	4,80 €
F	8,50 €	10,20 €	12,75 €	5,30 €	12,30 €	14,76 €	20,50 €	24,60 €	4,50 €	5,40 €
G	9,00 €	10,80 €	13,50 €	5,60 €	13,50 €	16,20 €	22,50 €	27,00 €	4,70 €	5,64 €

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TARIF SPÉCIAL PAI

Dans le cadre d'une allergie, sous présentation d'un certificat médical et d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), un panier repas sera à fournir quotidiennement par les responsables légaux.

AIDES DU CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales peut vous accompagner dans vos démarches et vous aider à financer une partie du service, sous conditions. Pour plus de renseignements, merci de contacter les services de la Mairie au 04 50 42 11 98

COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL?

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE / NOMBRE DE PARTS *

12

1 adulte = 1 part
1 enfant = 0.5 part (pour 1 ou 2 enfant(s))
= 1 part (à partir du 3ème enfant)

Par exemple : 1 couple + 2 enfants = 3 parts

**Pour connaître le nombre de parts, veuillez vous reporter à votre avis d'imposition.*

EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF, LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ.

CALCUL SELON LES REVENUS DU FOYER

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHES
A	Inférieures à 499 €
B	De 500 € à 999 €
C	De 1 000 € à 1 499 €
D	De 1 500 € à 1 999 €
E	De 2 000 € à 2 999 €
F	De 3 000 € à 4 999 €
G	Supérieures à 5 000 €

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

- Toute modification en cours d'année doit se faire par écrit auprès du responsable de service.
- Les inscriptions occasionnelles se feront directement depuis l'espace famille du portail BL Citoyen.
- Pour le service cantine et pour des raisons d'organisation du personnel d'encadrement et de la commande préalable des repas, l'inscription devra être effective au plus tard le jeudi précédant la semaine d'inscription.
- Les inscriptions exceptionnelles aux services accueil périscolaire et cantine se feront dans la limite des places disponibles. Toute demande d'inscription doit être effectuée uniquement par courrier électronique : periscolaire@sergy.fr ou cantine@sergy.fr

RETARDS SANS JUSTIFICATIF :

- Tout dépassement des horaires entrainera une pénalité de 15€
- par enfant.

TARIF OCCASIONNEL / EXCEPTIONNEL POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CANTINE :

- Inscription occasionnelle : Pour le service accueil périscolaire,
- une majoration de 20 % sera appliqué.
- Inscription exceptionnelle : Pour le service cantine, une
- majoration de 50 % sera appliqué.

SERVICE CANTINE / PERISCOLAIRE - COMMUNE DE SERGY

Commune de Sergy